

■ HAUTE ÉCOLE DU PAYSAGE, DE L'INGÉNIERIE ET DE L'ARCHITECTURE

Les adieux de Marcellin Barthassat

Toute personne s'intéressant aux problématiques patrimoniale et paysagère a croisé, une fois ou l'autre, Marcellin Barthassat. Architecte et urbaniste genevois, cofondateur de l'atelier Ar-ter, membre du comité de la section genevoise de Patrimoine suisse et chargé d'enseignement à l'HEPIA, il a donné sa «leçon terminale» le 15 mai. L'occasion de revenir sur ses idées et son parcours.

Après quasiment vingt ans d'engagement pédagogique à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève et à la Haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture (HEPIA), voici venu pour Marcellin Barthassat le moment de quitter l'enseignement. Dans le cadre des «Rendez-vous du paysage» organisés par l'HEPIA, il a donné une conférence à laquelle étudiants, collaborateurs et amis étaient conviés. Au fil de son intervention, on découvre les rencontres qui ont marqué sa carrière et forgé son approche: d'Alexandre Chemetoff à Michel Corajoud, Jean-Marc Besse ou Sébastien Marot, puis Gilles Clément en passant par André Corboz, Bernardo Secchi, Giancarlo de Carlo et Georges Descombes, pour n'en citer que quelques-uns. Les références sont multiples et le propos touffu, à l'image des «couches» successives du territoire que Barthassat nous invite à explorer.

C'est à l'engagement de cet architecte et urbaniste (collectif d'architectes bbbm en 1984-2006, et Ar-ter, atelier d'architecture-territoire depuis 2008) que l'on doit la restauration des Bains des Pâquis, la reconversion du site hydraulique de Vessy, la renaturation de la Seymaz, ainsi que des immeubles de logement dans les quartiers du Pommier et de Cressy. Plusieurs autres réalisations de constructions contemporaines et études d'aménagement sont à l'actif de l'atelier, qu'il codirige avec Jacques Menoud, Laurent de Wurtemberg et Pedro Diaz Bérrio. On relèvera ici le Plan Paysage du projet d'agglomération du Grand Genève. Prônant l'interdisciplinarité, Marcellin Barthassat participe dès 2014 au Master en développement territorial;



Réseau de mobilité douce et noue paysagère pour le quartier des Communaux d'Ambilly.

cette formation donnée en commun par l'HEPIA et l'Université permet de croiser les disciplines du paysage, de l'architecture, de l'urbanisme, de la géographie et d'autres sciences humaines.

Vers une densité raisonnée

La conférence débute par une réflexion sur l'avenir des villes et leur développement. Peuvent-elles continuer à s'étendre? Quelles conséquences sur les paysages naturels et agricoles? Les villes sont en passe d'accueillir les deux tiers des populations qui par le passé étaient majoritairement agraires. Cette concentration produira un tournant historique majeur, notamment au niveau des ressources, des inégalités sociales et spatiales, des patrimoines naturels, agricoles et construits, comme du «vivre-ensemble». Une mutation qui engendre et engendra encore «de nouvelles manières d'éprouver, d'agir et de penser» (selon la philosophe Chris Younès).

Dans ce contexte, la question de la densité

est un sujet à forte controverse. Mais - faut-il le rappeler? - ce n'est pas le nombre qui importe, mais l'organisation spatiale du nombre. «Le mot densité est un peu comme le mot béton: il fait peur!». Barthassat nous encourage à cerner les différentes qualités à produire dans les quartiers, du centre ou des périphéries. Il n'y a par conséquent pas de densité «tout court», mais la nécessité d'en débattre en distinguant la densité du bâti (morphologie urbaine), celle des interactions sociales (espace public et équipements) et celle des fonctions. Humaniser la quantité en articulant le nombre avec sensibilité (Aldo van Eyck) permettra de faire coexister des modes de vie distincts au sein d'un même organisme.

Rencontre entre diverses disciplines et questionnement

Selon Marcellin Barthassat, le paysage est avant tout une attitude à l'égard du monde physique et de la nature, qu'il vit de manière privilégiée dans sa pratique de l'alpinisme.



La Maison du Futur sur le site des Berges de Vessy.

C'est «l'adéquation entre ce que l'on est, ce que l'on imagine (rêve) et ce que propose ou révèle un lieu» (Philippe Claudel). Le paysage peut être perçu comme un site, dans lequel mouvement et transformation accompagnent un autre devenir. Quant à la mission du paysagiste, Barthassat reprend à son compte l'assertion de Marcel Proust en indiquant que «le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux». Quelles sont les analogies entre architecture, patrimoine et paysage – les thèmes de prédilection de l'orateur du jour? Ces domaines ont des préoccupations communes, que ce soit la restauration, l'entretien et la transformation; ils s'attachent au contexte,

ainsi qu'à la matière des sols ou du construit. Les principes sont donc les mêmes, qu'il s'agisse d'un édifice ou d'un paysage. La qualité d'un projet paysager ou patrimonial se mesure à sa capacité à intervenir sur le territoire de la mémoire, à considérer le site comme préalable à toute action («entrer en conversation»). La page n'est jamais tout à fait blanche, c'est l'idée du «palimpseste», démontrée par André Corboz. Si transformation implique innovation, cette dernière doit se mettre en «sympathie» avec l'existant. Enfin, l'économie de moyens ou l'écologie de la mesure nous incitent à restaurer, réparer et recycler. Dans une société où tout est programmé pour l'obsolescence, adopter une approche de métabolisme circulaire prend

pleinement son sens et permet de suivre la voie de la transition énergétique.

Pourquoi assiste-t-on aujourd'hui à un regain d'intérêt autour du paysage? Certains y voient une mutation profonde des mentalités, une relation plus explicite entre le sensible et l'intelligible (Michel Collot). Cet engouement relève peut-être du besoin de renouer avec l'environnement et la géographie physique. Dans un contexte planétaire marqué par l'effervescence et le risque accru de dommages écologiques, le projet de restauration et de transformation apparaît comme une source d'espérance. «Il semble que la pensée paysage s'ouvre et fédère davantage qu'elle ne sépare, sans doute par les facultés d'enchaînements ou de connectivités que cette approche suggère. Car le paysage est à la fois héritage et mutation, étendue, ressource, bâti, ville, territoire, mode de vie et société», résume Barthassat.

Le paysage, socle territorial du Grand Genève

L'architecte-urbaniste nous invite également à revisiter l'axiome traditionnel «la forme suit la fonction». Il s'agit de tenter une «inversion» entre programme et site, ou plus globalement entre urbanisme et paysage (Elena Cogato Lanza). Le paysage deviendrait la matrice sur laquelle repose le développement urbain, «un paysage qui se définit avant, mais moins après». Le lieu et sa signification sont envisagés ici comme «préalable» au projet, tout comme pourrait l'être l'édifice face aux enjeux patrimoniaux. Cette inversion de la méthode a été appliquée ►



Projet d'aménagement des espaces publics dans le futur quartier des Communaux d'Ambilly, vue sur le mail central.

dans le cadre du Plan Paysage du Grand Genève (2008- 2012).

Le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois s'est déployé sur trois générations (2007 – 2016) en superposant l'urbanisation, la mobilité et par la suite le paysage, autour d'une vision de la métropole «compacte, multipolaire et verte». L'objectif du projet consistait à réagir entre le laisser-faire et la maîtrise d'une agglomération produite par la séparation des fonctions habitat, travail, loisirs. «Si le couple urbanisation/mobilité semblait découler des nouvelles politiques publiques – avec pour but de maîtriser l'impact environnemental issu de la croissance, la notion de paysage n'était pas clairement énoncée au début de la démarche», souligne Marcellin Barthassat.

Ce n'est qu'en 2008, lors du premier projet d'agglomération, que l'élaboration du Plan Paysage prend vie. Celui-ci postule d'une restitution des relations entre ville et campagne, tout en accordant une place importante aux transitions/imbrications spatiales entre les sites naturels, les surfaces agricoles

et les franges urbaines. C'est le principe de maillage qui voit le jour, un concept aujourd'hui mieux partagé parmi «les gens de projet». Ce maillage vert, appliqué à l'aménagement de nouveaux quartiers, par exemple celui des Communaux d'Ambilly, donne à l'espace public un rôle pleinement structurant.

Entre nature et artificiel

«L'expérience de la renaturation des cours d'eau, telle que nous l'avons pratiquée dans le projet de la Seymaz, est venue conforter cette idée intuitive de l'inversion, ou du «faire avec». Ici la nature et l'agriculture sont co-présentes et liées par un contrat social passé avec les agriculteurs pour inclure la gestion des terres et de l'irrigation», poursuit l'architecte genevois. Le projet s'est attaché à réactualiser les relations topographiques entre terre et eau, à établir des relations entre géométrie du construit, érosion, espèces végétales, faune et temporalité. Concrètement, il s'agissait de concevoir une reconstitution des berges et du

bocage sur le système viaire et parcellaire actuel, afin que la forme du cours d'eau aille au-delà d'une mise en scène mimétique de la nature. L'exploration d'un paysage historique, résultant de cultures multiples, a permis de revisiter la dialectique nature/culture par la réalisation d'un nouvel espace public rural.

Cette «inversion» du regard sur l'urbanisme rejoint une sorte de «culture du doute» (André Corboz) ou plus précisément de la complexité (Edgar Morin), à laquelle adhère Barthassat: «Rien n'est jamais terminé, nous nous trouvons dans des systèmes de cycles. Cela suppose une organisation sociale et économique où la notion de partage devrait être redéfinie. Sobriété et développement durable, préservation et répartition des ressources sont au cœur du débat». Un encouragement à changer de paradigme et à s'interroger sur la finitude écologique.

Pour l'architecte paysagiste qu'est Marcellin Barthassat, cette conférence clôt certes une séquence, mais pas le cheminement... ■